



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 21.12.2011

**ECOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES
(ELCF)**

PLAN D'ÉTUDES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2012



Avant-propos

Présentation de la discipline

La discipline “ Français langue étrangère ” (FLE) vise à développer des outils d’analyse de la langue, de ses usages sociaux, de ses idéologies et de ses modalités d’acquisition. Elle s’adresse aussi bien aux étudiant-e-s francophones que non francophones¹.

L’objet d’étude du français langue étrangère consiste en une analyse du français en usage, en situation de contact et en acquisition. Une telle analyse demande :

- le développement d’outils techniques et critiques de description de la langue ;
- une approche des valeurs et statuts du français en contact avec d’autres langues et, partant, une étude de la francophonie ;
- une approche du français dans différentes aires sociales, notamment en milieu institutionnel ;
- une approche du français en acquisition, avec une réflexion introductive sur les incidences didactiques ;
- une approche de la littérature et de ses spécificités en situation de contact (migration, auteurs plurilingues, voyage, francophonie “ périphérique ”).

Le programme comprend aussi quelques enseignements d’approfondissement des connaissances linguistiques en français, offerts aux étudiants non francophones dans le cadre du BA7, à suivre de préférence en début de cursus. Ces enseignements s’articulent toutefois à une approche théorique de la langue et de ses usages et visent un haut niveau de compétence².

Organisation des études

Certains modules requièrent la réussite préalable d’un autre module : ces conditions sont clairement indiquées dans le plan d’études. Sinon, la progression est libre.

Attestations et évaluations

Les modules sont évalués sous la forme d’un examen écrit, d’un examen oral ou d’un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont définies par l’enseignant-e en début d’année. Certains séminaires sont validés par l’obtention d’une attestation : les modalités pour l’obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires et sont définies par l’enseignant-e en début d’enseignement. Si l’attestation doit être acquise avant de se présenter à l’examen, le plan d’études le mentionne explicitement.

¹ Par “ non francophones ”, nous pensons aux étudiant-e-s pour qui le français n’est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l’entourage immédiat) ni langue de scolarisation (maturité ou équivalent en français). En principe, ces étudiant-e-s sont soumis-e-s à l’examen d’admission de français de l’Université de Genève.

² Le niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, où l’on distingue six niveaux allant de A1 à C2 : pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : <http://culture2.coe.int/portfolio//documents/cadrecommun.pdf>



Dispositions particulières pour les étudiant-e-s non francophones

Dans le cadre du module BA7, les étudiant-e-s non francophones pourront bénéficier d'un enseignement visant l'affinement des pratiques linguistiques.

Dispositions particulières pour les étudiant-e-s en français ou en linguistique

Les étudiant-e-s qui ont "Langue et littérature françaises" comme autre discipline de BA choisiront un enseignement supplémentaire en littérature française, de manière à compenser l'enseignement commun pour le module BA2. Les étudiant-e-s qui ont "Linguistique" ou "Langue et littérature françaises" comme autre discipline de BA choisiront un enseignement supplémentaire en linguistique ou en linguistique française, de manière à compenser l'enseignement commun pour le demi-module BA4a. Dans les deux cas, ils/elles devront soumettre leur choix au directeur ou à la directrice du Département concerné.



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Aucune.

Sauf indication contraire, aucun matériel (dictionnaire par exemple) n'est autorisé pour les examens.

Module BA1	Structures de la langue	12 crédits
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1.1, 2h/Semestre de CS, Grammaire I.• 1.2, 2h/Année de CS, Phonétique et phonologie du français.• 1.3, 2h/Semestre de CS, Construction et usage du lexique.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4h) portant sur la matière des trois cours-séminaires.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA3 et BA4.	



Module BA2	Approche des littératures francophones	12 crédits
Description	Etude de quelques aspects des littératures d'expression française et des principaux outils de l'analyse littéraire. Accent sur la littérature en contact et sur la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1, 1h/Année de CR, Méthodes et problèmes en littérature • 2.2, 2h/Semestre de SE, Explication de texte • 2.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Littérature en contact (exemples de thèmes selon les années : littérature et francophonie, littérature romande, littérature et voyage, littérature et migration, etc.) 	
Attestation(s)	Dans le cadre de l'un des séminaires 2.3, selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen oral (environ 1 heure de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur l'ensemble des enseignements du module sous forme d'une explication de texte orientée d'un passage d'une œuvre étudiée en séminaire (2.3).	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	Les étudiant-e-s qui ont " Langue et littérature françaises " comme autre discipline de BA remplaceront le cours par un enseignement équivalent en littérature française, choisi d'entente avec les responsables de FLE et de littérature française.	

Module BA3	Etude et pratique des écrits académiques	12 crédits
Description	Développement d'une réflexion sur les usages académiques du français, avec ses variations synchroniques et diachroniques. Exercices d'écriture en appui.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 3.1, 2h/Semestre de CS et 2h/Semestre de TP, Analyse et production de textes académiques. • 3.2, 2h/Semestre de SE, Approche linguistique des discours scientifiques. • 3.3, 2h/Semestre de CR, Grammaire II. 	
Attestation(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Une attestation dans le cadre des TP (3.1), selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement et à obtenir avant la fréquentation du séminaire (3.2) • Une attestation dans le cadre du séminaire (3.2), selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement 	
Evaluation	Un examen écrit (3 heures) portant sur la matière du cours (3.3).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Les étudiant-e-s ont en principe la possibilité de suivre en sus des TP de grammaire en laboratoire pour mettre en pratique les connaissances théoriques du cours. Cet enseignement n'est toutefois pas crédité.	



Module BA4	Approche linguistique : aspects variationnels	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module BA4a	Linguistique française	6 crédits
Description	Thèmes de linguistique française, en particulier de syntaxe et d'analyse du discours. Approche linguistique des différences entre français oral et français écrit. Approfondissement des notions d'oralité/scripturalité, de registre, de norme dans la description, l'usage et l'évaluation du français.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	(voir demi-module BA2 du plan d'études de langue et littérature françaises) <ul style="list-style-type: none"> • 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2) de linguistique française A choisir parmi les enseignements proposés.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	Les étudiant-e-s qui ont "Langue et littérature françaises" ou "Linguistique" comme autre discipline de BA remplaceront, le cas échéant, l'enseignement de ce demi-module par un enseignement équivalent (linguistique ou linguistique française) choisi d'entente avec les responsables de FLE et de linguistique.	

Demi-module BA4b	Aspects de la variation linguistique en français	6 crédits
Description	Thèmes de linguistique française, en particulier de syntaxe et d'analyse du discours. Approche linguistique des différences entre français oral et français écrit. Approfondissement des notions d'oralité/scripturalité, de registre, de norme dans la description, l'usage et l'évaluation du français.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2). A choisir dans une liste mise à jour régulièrement. Les enseignements proposés couvrent en particulier les domaines suivants : normes et variations, études de corpus, grammaire(s) : observation critique.	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires et travail personnel dans l'un d'eux, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux séminaires choisis.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA5	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
Description	Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 5.1, 2h/Semestre de CR, Français et politique linguistique.• 5.2, 2h/Semestre de CR, Français en contact et plurilinguisme.• 5.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2). <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.</p>	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires choisis en 5.3 et travail personnel dans l'un des deux séminaires, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (5.1 et 5.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA6	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits
Description	Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 6.1, 2h/Semestre de CR, Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE.• 6.2, 2h/Semestre de CR, Représentations de la langue et de l'acquisition dans quelques méthodes de FLE.• 6.3, 2h/Semestre de SE, Séminaire. <p>Pour le séminaire, à choisir parmi les enseignements proposés.</p>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire (6.3), selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (6.1 et 6.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA7	Techniques de la langue OU Champ complémentaire	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Techniques de la langue OU Champ complémentaire

Module BA7	Techniques de la langue	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5h/Année de CS, Synthèse et argumentation. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Module réservé aux étudiant-e-s non francophones qui désirent parfaire leurs connaissances du français; à suivre de préférence au début du cursus.	

OU

Module BA7	Champ complémentaire	12 crédits
<p>Les étudiant-e-s ont la possibilité de choisir un module offert par d'autres disciplines de la Faculté des lettres. Ils s'orienteront de préférence vers des enseignements en linguistique, dans le cadre de la linguistique générale ou des linguistiques de langues. Parmi ceux-ci, les thématiques traitant des problèmes d'acquisition, d'enseignement des langues et de bilinguisme représentent un très bon complément aux études de FLE.</p> <p>Dans tous les cas, le choix de l'étudiant-e devra se faire d'entente avec le-la responsable du plan d'études de français langue étrangère.</p>		

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Particulièrement pertinents pour les études en langues modernes et en linguistique :

Module BA5	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA6	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits
-------------------	---	-------------------